Communiqué de presse



Sanofi investit plus d'un milliard d'euros supplémentaires dans la production de médicaments en France, en plus des 2,5 milliards d'euros déjà engagés dans de grands projets de souveraineté sanitaire

Paris, le 13 mai 2024. Première contributrice à la souveraineté sanitaire de la France, Sanofi augmente de 1,1 milliard d'euros ses investissements dans ses grands projets industriels pour créer de nouvelles capacités de bioproduction sur ses sites de Vitry-sur-Seine (Val de Marne), Le Trait (Seine-Maritime) et Lyon Gerland (Rhône). Ce nouvel investissement permettra la création de plus de 500 emplois et renforcera significativement les capacités de la France à maitriser de bout en bout la production des médicaments essentiels actuels et à venir. Au total, depuis la pandémie de Covid-19, Sanofi déploie un plan d'investissement de plus de 3,5 milliards d'euros pour financer ses grands projets de production de médicaments et de vaccins en France, pour les patients du monde entier.

- A Vitry-sur-Seine, Sanofi investira 1 milliard d'euros pour construire une nouvelle usine qui permettra de doubler la capacité de production d'anticorps monoclonaux sur le site. Plusieurs biomédicaments en développement parmi les 12 blockbusters potentiels de Sanofi en cours d'étude clinique, dans la bronchite chronique, l'asthme, la sclérose en plaques ou encore le diabète de type 1, pourraient ainsi être produits à Vitry pour répondre aux besoins de millions de patients en France et dans le monde. Sanofi anticipe la création de 350 emplois directs grâce à cet investissement.
- Sur le site du Trait, en Normandie, Sanofi va investir 100 millions d'euros pour développer de nouvelles capacités de bioproduction, notamment sur les étapes de formulation, de remplissage, d'assemblage et de packaging pour soutenir le lancement de futurs médicaments biologiques et vaccins, ainsi que le fort développement de Dupixent®, déjà indiqué dans plusieurs maladies inflammatoires et qui pourrait bientôt devenir le premier biomédicament indiqué dans la bronchite chronique. Cet investissement correspond à 150 emplois directs.
- A **Lyon Gerland**, Sanofi investit **10 millions d'euros** pour localiser en France la production de Tzield®, biomédicament contre le diabète de type 1 dont Sanofi a fait l'acquisition en avril 2023 et qui était alors produit hors d'Europe.

Paul Hudson

Directeur Général, Sanofi

"Grâce à la modernisation engagée depuis 2020, Sanofi a un nombre record de médicaments et vaccins en développement qui pourraient devenir les meilleurs de leur catégorie et aider à répondre à de grands enjeux de santé publique. Avec ces investissements industriels sans précédent, nous restons fidèles à notre histoire en faisant à nouveau le choix de la France pour produire ces futurs médicaments et les mettre à disposition des patients du monde entier. La France est et sera toujours au cœur de la stratégie de Sanofi."

Sanofi, qui n'a jamais fait le choix de la délocalisation, réalise historiquement **plus de 60% de sa production mondiale dans l'Union européenne** et source à peine 5% de ses principes actifs en Asie, contre une moyenne de 80% dans l'industrie pharmaceutique. En 2023, grâce à cette empreinte industrielle, **la contribution de Sanofi à la balance commerciale de la France s'est élevée à plus de 13 milliards d'euros**.

Les investissements à Vitry, au Trait et à Lyon Gerland s'ajoutent aux grands projets de Sanofi déjà engagés en France depuis la pandémie de Covid-19 pour répondre aux besoins de santé

sanofi

publique et adapter son outil industriel à son portefeuille inédit de candidats médicaments et vaccins à fort potentiel. Par exemple :

- A Neuville sur Saône, près de 500 millions d'euros pour construire la <u>première usine</u> <u>évolutive de bioproduction au monde</u> pour les médicaments biologiques et vaccins, notamment à ARNm. Elle sera bas carbone et répondra aux standards de la certification LEED dès son lancement en 2025.
- A **Val de Reuil, 250 millions d'euros** pour construire la plus grande unité de production d'Europe de vaccins contre la grippe et localiser en France plusieurs étapes de production d'Efluelda®, son vaccin hautement dosé contre la grippe.
- A **Sisteron, 60 millions d'euros** pour construire une unité de lancement de petits volumes pour la production de principes actifs.
- A **Lisieux, 20 millions d'euros** pour augmenter la capacité de production de Doliprane® de 140 millions de boîtes par an.
- A **Tours, 15 millions d'euros** pour localiser en France la production d'un médicament contre le cholestérol. Cet investissement permettra de construire un nouvel atelier de granulation grands volumes et une ligne d'enrobage de comprimés au sein d'un nouveau bâtiment. La capacité de cette nouvelle unité sera d'environ 700 millions de comprimés par an à destination d'une vingtaine de pays, notamment en Europe et en Asie.

Audrey Derveloy

Présidente de Sanofi France

"Tout au long de son histoire, Sanofi a toujours voulu équiper la France des plateformes stratégiques pour produire les médicaments et vaccins essentiels d'aujourd'hui et de demain. C'est dans cette logique que nous avons choisi notre site de Vitry pour y doubler les capacités de production d'anticorps monoclonaux, après avoir déjà investi massivement à Neuville sur Saône pour y produire nos futurs vaccins, notamment à ARN messager. Et nous avons aussi renforcé nos sites de production de principes actifs issus de la chimie dans le sud de la France. Notre contribution à la souveraineté sanitaire européenne, et française en particulier, a toujours été et reste encore unique."

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre <u>du nouveau chapitre de la stratégie Play to Win présentée</u> <u>par Sanofi fin 2023, centrée sur la science de pointe</u> et son ambition de devenir le leader mondial de l'immunologie, en visant des maladies comme l'asthme, la sclérose en plaques, le diabète de type 1 ou encore la bronchite chronique. Pour soutenir cette ambition, Sanofi va investir 700 millions d'euros supplémentaires en R&D par an au cours des deux prochaines années. En 2023, Sanofi a investi 6,7 milliards d'euros en R&D.

À propos de Sanofi

Nous sommes une entreprise mondiale de santé, innovante et animée par une vocation : poursuivre les miracles de la science pour améliorer la vie des gens. A travers le monde, nos équipes s'emploient à transformer la pratique de la médecine pour rendre possible l'impossible. Nous apportons des solutions thérapeutiques qui peuvent changer la vie des patients et des vaccins qui protègent des millions de personnes dans le monde, guidés par l'ambition d'un développement durable et notre responsabilité sociétale.

Sanofi est cotée sur EURONEXT : SAN et NASDAQ : SNY

Contacts

Sandrine Guendoul | + 33 6 25 09 14 25 | sandrine.guendoul@sanofi.com Nicolas Obrist | + 33 6 77 21 27 55 | nicolas.obrist@sanofi.com Victor Rouault | + 33 6 70 93 71 40 | victor.rouault@sanofi.com

Déclarations prospectives - Sanofi

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être

sanofi 2/3

identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que les pandémies ou toute autre crise globale pourraientt avoir sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2023 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2023 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

sonofi 3/3